

# LES ENJEUX DU SAGE

L'analyse du niveau de satisfaction ou de perturbation des usages et de l'aptitude du milieu à supporter ces activités a permis de mettre en évidence quatre enjeux majeurs sur le territoire du SAGE.

ENJEUX	OBJECTIFS
Gérer quantitativement la ressource pour parvenir à la préservation des milieux naturels et à un partage équitable de l'eau entre les usagers, notamment en cas de crise	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Asseoir le système de gestion volumétrique pour l'irrigation</li> <li>➤ Maîtriser les consommations</li> <li>➤ Améliorer la connaissance du fonctionnement de la nappe de Beauce et de son lien avec les cours d'eau et les zones humides</li> </ul>
Assurer durablement la qualité de la ressource de façon à garantir l'alimentation en eau potable et à restaurer les milieux aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réduire les pollutions domestiques, industrielles et agricoles</li> <li>➤ Garantir l'alimentation en eau potable et sécuriser les dispositifs de protection et de distribution</li> <li>➤ Améliorer la connaissance de l'état des cours d'eau, des zones humides et de la nappe et de leurs interactions</li> </ul>
Prévenir et gérer les risques en luttant en priorité contre les inondations	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Diminuer l'exposition au risque</li> <li>➤ Gérer les ruissellements</li> </ul>
Préserver les milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Restaurer les cours d'eau et les zones humides et assurer leur entretien</li> <li>➤ Gérer les rives et les abords de cours d'eau</li> <li>➤ Valoriser le paysage et le patrimoine lié à l'eau</li> </ul>

# DES RÉUNIONS LOCALES POUR COMMUNIQUER ET ÉCHANGER SUR LE SAGE

## Achèvement de la phase Diagnostic du SAGE

La phase Diagnostic – deuxième étape de l'élaboration du SAGE – s'est achevée en mai 2003. Elle a permis :

- de connaître la perception de la nappe de Beauce et des milieux aquatiques associés par les acteurs du SAGE
- d'identifier les manques de connaissances
- d'analyser le niveau de satisfaction des usages et la capacité du milieu à les supporter
- d'identifier les enjeux du SAGE
- d'examiner les interactions entre usages et usagers

Phase	État d'avancement
Phase préliminaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Délimitation du périmètre</li> <li>Constitution de la CLE</li> </ul>
Elaboration et conception du SAGE	Etat des lieux
	Diagnostic global
	Tendances et scénarios
	Choix de la stratégie
	"Produits" du SAGE
Validation finale	

L'état d'avancement du SAGE peut être consulté sur le site internet de la Direction régionale de l'environnement (DIREN) du Centre à l'adresse suivante : [www.environnement.gouv.fr/centre/sema.htm](http://www.environnement.gouv.fr/centre/sema.htm)

## Agenda

- 1<sup>er</sup> trimestre 2004  
Réunions locales
- 2<sup>e</sup> trimestre 2004 :  
Démarrage de la phase "Tendances et scénarios"

## Vos contacts

La CLE s'est dotée d'une structure porteuse. Il s'agit du Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Pitiverais

- Adresse :  
Syndicat de Pays  
Beauce Gâtinais en Pitiverais  
14/16, avenue de la République  
45300 Pithiviers  
Tél. : 02 38 30 64 02  
Fax : 02 38 30 72 87  
E-mail : [pays-beauce-gatinais-en-pitiverais@wanadoo.fr](mailto:pays-beauce-gatinais-en-pitiverais@wanadoo.fr)

L'ensemble de la procédure SAGE est soutenu financièrement par les Agences de l'eau Loire Bretagne et Seine Normandie, les DIREN et les deux Régions Centre et Ile de France.

La communication, la sensibilisation, la formation et le conseil sont des mesures d'accompagnement du SAGE indispensables pour atteindre les objectifs formulés. C'est pourquoi la Commission Locale de l'Eau (CLE) a décidé d'organiser plusieurs réunions locales fin 2003 pour présenter l'Etat des Lieux et le Diagnostic. Elle souhaite également, au travers de ces rencontres, créer les conditions d'un dialogue efficace pour la réalisation des deux phases suivantes de l'élaboration du SAGE :

- Phase 3 "Tendances et scénarios" : cette étape s'intéresse à l'évolution possible des milieux et des usages à partir de l'état actuel et aboutit à l'établissement de différents scénarios tendanciels.
- Phase 4 "Choix de la stratégie" : cette séquence conduit à la détermination des objectifs collectifs du SAGE en termes d'usages et de milieux, à l'évaluation des scénarios tendanciels construits en phase 3 au regard des objectifs collectifs formulés et au choix concerté du scénario à retenir.

## Évolution de la Commission Locale de l'Eau

Les acteurs de l'aval de l'Essonne ont souhaité l'engagement d'un SAGE sur les bassins de la Juine et de l'Essonne, territoire entièrement inclus dans le périmètre du SAGE Beauce. Or la CLE Beauce s'est déclarée compétence pour également assurer la planification de la gestion des eaux superficielles sur son périmètre. Par conséquent, pour mieux prendre en compte la problématique spécifique du bassin de l'Essonne, la CLE a décidé :

- d'élargir sa composition de quatre membres représentant l'Essonne,
- de créer un groupe de travail géographique spécifique à ce bassin.

La lettre du SAGE  
n°2  
LE DIAGNOSTIC  
Septembre 2003

# SAGE NAPPE DE BEAUCE

PUBLICATION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU CHARGÉE DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE LA NAPPE DE BEAUCE ET DES MILIEUX AQUATIQUES ASSOCIÉS.

# SAGE NAPPE DE BEAUCE

Rédaction : Séma Conseils, Paris (75) - Conception : www.forcemontree.com - Édition septembre 2003 - Tirage 2 000 ex. - Crédit Photos : Agence de l'eau Loire Bretagne, Agence de l'eau Seine Normandie, DIREN Centre, Direction Régionale de l'Équipement de l'Ile-de-France

## ÉDITORIAL

Le SAGE de la nappe de Beauce est entré dans sa phase d'élaboration.

Deux études de synthèse viennent d'être réalisées pour éclairer la Commission Locale de l'Eau (CLE) sur l'état de la situation; elles représentent les deux premières phases habituelles de réalisation d'un SAGE.

Après avoir découvert l'état des lieux dans la précédente lettre du SAGE, vous pouvez aujourd'hui prendre connaissance des principaux résultats de l'étude diagnostique des connaissances et des enjeux.

L'objectif de ce diagnostic est de hiérarchiser les enjeux et les problèmes rencontrés; la nappe de Beauce a retrouvé aujourd'hui un niveau quantitatif satisfaisant grâce à une gestion collective équilibrée de l'eau d'irrigation, mais sa qualité continue à se dégrader ainsi que celle des rivières et autres milieux naturels qu'elle alimente.

Nous nous devons d'agir et d'exploiter les nombreuses expériences menées localement afin d'inscrire dans le SAGE des dispositions adaptées.

Après avoir reçu le soutien logistique de l'agence de l'eau Loire Bretagne, la Commission Locale de l'Eau vient de se doter d'une structure porteuse au travers d'un accord avec le syndicat de Pays Beauce Gatinais en Pithivrais; celui-ci va prendre le relais et assurer la maîtrise d'ouvrage de la suite du SAGE en recrutant un animateur. Celui-ci se chargera d'engager les études nécessaires mais aussi de mettre en œuvre un volet communication basé notamment sur plusieurs réunions locales d'information et d'échanges.

Paul Masson

Président de la Commission Locale de l'Eau

# LE DIAGNOSTIC

## La nappe de Beauce et ses milieux aquatiques associés vus par les acteurs du SAGE

Véritable patrimoine commun qui favorise depuis des siècles la valorisation économique et culturelle d'un immense territoire, telle est l'image très souvent véhiculée par la nappe de Beauce. "Monument", "baignoire"... les mots ne manquent pas pour qualifier cette ressource. Elle conserve toujours une part de mystère par les rapports complexes qui la lient aux cours d'eau, étangs et marais. Mise à mal par la sécheresse des années 1990, elle est désormais reconnue comme une ressource fragile qu'il faut gérer durablement. Le système de gestion volumétrique, mis en place en 1999 pour l'irrigation et aujourd'hui bien accepté, constitue une première avancée dans ce sens.

C'est la qualité de la nappe qui inquiète toujours. Nitrates et produits phytosanitaires sont directement visés. Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur les solutions à retenir au vu des résultats, pourtant encourageants, de certaines actions engagées pour lutter contre ces pollutions.

Au total, l'avis d'une soixantaine d'acteurs a été recueilli sur la nappe de Beauce et ses milieux aquatiques associés : agriculteurs, irrigants, cressiculteurs, industriels, associations de protection de la nature, fédérations départementales de pêche, parc naturel régional du Gâtinais, syndicats de rivières, syndicats de riverains, associations de consommateurs, services d'alimentation en eau potable et d'assainissement, élus municipaux, départementaux, régionaux, services de l'Etat, chambres d'agriculture...












Bien qu'il existe de belles vallées et de vastes forêts qui contrastent avec le paysage à dominante agricole, plusieurs rivières et marais ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes sous l'effet de travaux de drainage ou de recalibrage menés sans précaution par le passé. Heureusement ces pratiques sont désormais étroitement réglementées.

# DEGRÉ DE SATISFACTION DES USAGES

Le niveau de satisfaction des usages de l'eau a été déterminé en s'appuyant sur plusieurs critères : la disponibilité de l'eau, sa qualité et le bon respect des normes et des prescriptions éventuellement applicables à ces usages. Il a ainsi été possible de repérer les usages satisfaits et non satisfaits en situation courante et en situation exceptionnelle, c'est-à-dire lors de sécheresses, d'inondations ou de pollutions de l'eau.







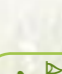
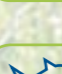



## Situation courante

Au quotidien, l'eau est disponible en quantité suffisante pour satisfaire tous les usages. La qualité actuelle de l'eau convient également à de nombreuses activités : l'irrigation, la cressiculture, l'industrie, les activités nautiques et les autres activités de loisirs consommatrices d'eau telles que le golf. En revanche, l'augmentation des teneurs en éléments indésirables dans l'eau apparaît préjudiciable à plusieurs usages.

Usage	Problèmes rencontrés en situation courante
 Alimentation en eau potable	augmentation progressive de la teneur en nitrates dans l'eau pouvant dépasser les normes autorisées ; dans certains secteurs, présence d'éléments naturels indésirables (sélénium, arsenic, fer)
 Irrigation	pas de problème rencontré en général ; impact local possible des forages proches des cours d'eaux
 Cressiculture	pas de problème rencontré
 Industrie	pas de problème rencontré
 Pêche	présence de polluants (nitrates, hydrocarbures...) dans les cours d'eau, manque d'entretien des berges, baisse de la diversité des peuplements piscicoles
 Activités nautiques	pas de problème rencontré
 Baignade	risque d'interdiction de baignade en raison de la dégradation de la qualité de l'eau
 Autres activités de loisirs (golf...)	pas de problème rencontré
 Milieux aquatiques	milieux dégradés : développement d'algues, dégradation de la qualité de l'eau, baisse de la diversité de la faune et de la flore
 Consommateurs	fragilisation du service d'alimentation en eau potable augmentation progressive du prix de l'eau pour maintenir un niveau de qualité de l'eau
 Riverains	mauvais entretien des cours d'eau, dégradation du paysage

## Situation exceptionnelle : sécheresse, pollution ou inondation

En cas d'inondation, de sécheresse ou de pollution de l'eau, les usages liés à l'eau ont une sensibilité accrue. Le non respect des normes applicables à ces usages, la dégradation de la qualité des écosystèmes et le manque d'eau sont les facteurs le plus souvent à l'origine de leur vulnérabilité. Pour certaines activités, telles que l'industrie par exemple, la localisation de l'usage – à proximité d'un cours d'eau – et la nature de l'activité peuvent aggraver cette sensibilité.

Usage	Problèmes rencontrés en situation exceptionnelle
 Alimentation en eau potable	<b>INONDATION ET POLLUTION</b> : interdiction de distribuer l'eau en cas de non respect des normes applicables à l'usage <b>SÉCHERESSE</b> : pas de problème majeur rencontré lors des sécheresses passées
 Irrigation	<b>INONDATION</b> : vulnérabilité qui dépend de l'emplacement de la station de pompage <b>POLLUTION</b> : pas de problème rencontré <b>SÉCHERESSE</b> : restrictions possibles sur les prélèvements d'eau
 Cressiculture	<b>POLLUTION</b> : arrêt de l'activité lors d'une pollution bactériologique <b>SÉCHERESSE</b> : perturbation de l'usage en cas de baisse du débit des sources ou des forages alimentant les cressonnières
 Industrie	<b>INONDATION, POLLUTION ET SÉCHERESSE</b> vulnérabilité qui dépend de la nature et de la localisation de l'activité
 Pêche	<b>INONDATION</b> : pratique dangereuse <b>POLLUTION ET SÉCHERESSE</b> : arrêt possible de l'activité
 Activités nautiques	<b>INONDATION</b> : pratique dangereuse <b>POLLUTION</b> : arrêt possible de l'activité si des prescriptions locales existent <b>SÉCHERESSE</b> : pratique perturbée par manque d'eau
 Baignade	<b>INONDATION</b> : pratique dangereuse <b>POLLUTION</b> : arrêt possible de l'activité en cas de non respect des normes applicables à la baignade <b>SÉCHERESSE</b> : pratique perturbée par manque d'eau
 Autres activités de loisirs (golf...)	<b>INONDATION</b> : vulnérabilité qui dépend de la nature de l'activité et de son emplacement <b>POLLUTION</b> : pas de problème rencontré <b>SÉCHERESSE</b> : restrictions possibles sur les prélèvements d'eau
 Milieux aquatiques	<b>INONDATION</b> : pas de problème rencontré <b>POLLUTION ET SÉCHERESSE</b> : dégradation de la qualité des écosystèmes, voire mortalité des peuplements piscicoles
 Consommateurs	<b>INONDATION ET POLLUTION</b> : arrêt possible de la distribution d'eau potable <b>SÉCHERESSE</b> : restrictions possibles pour certains usages (arrosage, lavage)
 Riverains	<b>INONDATION</b> : risques pour les biens et les personnes <b>POLLUTION ET SÉCHERESSE</b> : problèmes de salubrité, dégradation du paysage, et en particulier, lors de sécheresses, assèchement des sols et risque d'effondrement des berges